



Colloque national sur le risque routier professionnel
Jeudi 30 mars 2017 – Auditorium Paris centre Marceau

Sécurité routière au travail : Une entreprise peut-elle s'en passer ?

PRÉ-PROGRAMME

- 08h15 **Accueil**
- 09h00 **Ouverture** par Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière
- 09h20 **Grand témoin : *La responsabilité sociale de l'entreprise, relation au travail, relation vie professionnelle et vie privée***
- 09h45 **Table ronde 1 : *Pourquoi la sécurité routière est-elle un levier de performance pour les entreprises ?***
- Quels sont les avantages concrets retirés par les entreprises de la mise en œuvre d'une stratégie de prévention des risques routiers ?
À travers des expériences réussies, la prévention du risque routier comme levier de l'efficacité économique de l'entreprise.*
- 11h00 **Table ronde 2 : *Risque juridique et entreprise. Un point sur l'état du droit en matière de déplacement routier***
- Quels sont les risques juridiques pour l'entreprise liés au risque trajet ou au risque mission...
Où en est la jurisprudence ? Quelles évolutions attendre ?
Point sur la loi du XXI^e siècle (désignation du conducteur).*
- 11h35 **Table ronde 3 : *La sécurité routière, nouvel objet de consensus au sein des entreprises ?***
- Quelle méthodologie pour mettre en place une politique de prévention partagée par les différentes parties prenantes de l'entreprise (CHSCT, instances représentatives du personnel, acteurs publics, etc.) ?
Quels sont les facteurs clés de réussite ?*
- 12h50 **Conclusion** par Emmanuel Barbe
- 13h00 **Cocktail déjeunatoire**